



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska tiendra une assemblée extraordinaire le lundi 30 septembre 2024, à 18 h, au Centre communautaire de Saint-Gabriel-Lalemant, situé au 20, rue Principale.

Ladite assemblée se déroulera selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2025 de la Régie
4. Adoption du règlement 1-2024 ayant pour objet de déterminer les modalités de publication des avis publics de la Régie
5. Location de camions
6. Période de questions
7. Levée de la séance

DONNÉ à Saint-Philippe-de-Néri
Le 26 septembre 2024


Danielle Caron
Greffière-trésorière adjointe